

MOBILITÉ : LES EPCI EN ACTION

Où en est-on du déploiement des compétences mobilités dans les EPCI ? Quelles sont les solutions proposées pour les publics en recherche d'emploi ou en formation ? Le 27 juin, 45 prescripteurs et opérateurs de mobilités se sont retrouvés à la CCI Le Mans Sarthe pour faire le point.

ORGANISER LA MOBILITÉ EN PROXIMITÉ

Dans les zones de faible densité, les difficultés d'accès à l'emploi, l'éloignement des services et la dépendance aux véhicules particuliers représentent des enjeux majeurs de la mobilité. Pour répondre à ces défis, **la Loi d'orientation des mobilités (LOM) a été adoptée en 2019 avec l'ambition d'apporter des solutions de mobilité durable pour tous, sur tous les territoires**, même les plus reculés.

Pour atteindre cet objectif, **la loi a invité les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à prendre la compétence mobilité en proximité**. Les intercommunalités avaient jusqu'à fin mars 2021 pour se prononcer. Depuis, les EPCI qui ont pris le rôle d'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) ont la responsabilité de développer des services de mobilité active, de mobilité partagée ou solidaire à l'échelle de leur territoire. À défaut, la Région continue d'assurer cette compétence en favorisant la coordination des différents acteurs.

L'EXEMPLE DE LA SARTHE

Depuis l'adoption de la loi LOM, **quasiment toutes les communautés de communes sarthoises ont pris la compétence mobilité et des plans de mobilité** sont en cours de mise en place. La Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles, par exemple, vient d'adopter un plan de mobilité simplifié avec 18 actions hiérarchisées en fonction de leur niveau d'intérêt et de faisabilité (création de points de covoiturage, semaine dédiée au covoiturage, expérimentation d'une navette vers la gare, etc.).

Une particularité distingue l'organisation des mobilités dans le département : : **la communauté urbaine Le Mans Métropole et six communautés de communes** (Champagne Conlinoise Pays de Sillé, Maine Cœur de Sarthe, Gesnois Bilurien, Sud-Est Manceau, Orée de Bercé Belinois et Val de Sarthe) **ont fait le choix de se regrouper dans un syndicat mixte** doté de missions de coordination et dénommé "Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe" (P3MS). Ce syndicat incarne l'Autorité organisatrice de la mobilité sur ces territoires.

Sophie Merle, conseillère en mobilité auprès des employeurs au sein de ce syndicat explique cette particularité et détaille les services mis en place :

DES SOLUTIONS À FAIRE CONNAÎTRE

L'événement organisé à la CCI du Mans a également été l'occasion d'échanger sur **les solutions à relayer auprès des salariés et des entreprises pour faciliter la mobilité vers l'emploi**. Parmi les solutions présentées, on peut citer :

- les mesures mises en place par la Région Pays de la Loire : le réseau de transports en commun Aléop (<https://aleop.paysdelaloire.fr/>), l'application Destineo (<https://aleop.paysdelaloire.fr/lapplication-destineo-facilite->

[mes-deplacements](#)), les incitations au covoiturage (<https://aleop.paysdelaloire.fr/mes-solutions-de-mobilite/covoiturez-moins-cher-avec-la-region-pays-de-la-loire>), les parcs de vélos partagés, etc.

- le transport à la demande pour faire la jonction entre la zone d'activités et le terminus des transports en commun,
- la location de voiture sans permis pour faciliter les déplacements d'apprentis.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Consultez le support de présentation (https://www.cdr-copdl.fr/doc_num.php?explnum_id=33239)
- Inscrivez-vous à la formation Freins périphériques, mobilités : activer les ressources, accompagner vers l'autonomie (<https://pro.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/territoire/professionnalisation/Detail-d-une-formation?s=223182>)
- Inscrivez-vous au webinaire : Mettre à jour vos connaissances de l'offre de services de la plateforme de mobilité Carbur'Pera (https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSds_vYqY3vYxfQjCkBUm4RKgU0FYlyYis95ppg3Zc1KIGA/viewform)

Cariforef des Pays de la Loire, juillet 2024